

## 3.3 Mariages - Pacs - Divorces

**E**n 2018, en France, 235 000 mariages ont été célébrés, dont 229 000 entre personnes de sexe différent et 6 000 entre personnes de même sexe. Le nombre global de mariages est en légère augmentation après une tendance générale à la baisse entamée au début des années 2000. Une autre tendance observée depuis plusieurs années semble s'inverser : le nombre de mariages entre personnes de même sexe baisse en 2018, alors que le nombre de mariages entre personnes de sexe différent remonte légèrement depuis deux ans.

Depuis plus de vingt ans, l'âge des mariés augmente chaque année pour les mariages entre personnes de sexe différent. En 2018, les femmes se marient en moyenne à 36,0 ans et les hommes à 38,4 ans. Les femmes se marient en moyenne 2,7 ans plus tard qu'il y a dix ans et les hommes 2,3 ans plus tard. Pour les couples de même sexe, le constat est différent. L'ouverture mi-2013 du mariage aux personnes de même sexe a entraîné un « effet de rattrapage », pour légaliser des unions qui auraient peut-être été contractualisées par un mariage plus tôt si cela avait été possible. En 2013, l'âge des mariés était donc élevé : 49,8 ans pour les hommes et 43,0 ans pour les femmes. L'âge au mariage a ensuite diminué. Pour les hommes, il est stable autour de 44,3 ans depuis 2015. Pour les femmes, il diminue encore et s'établit à 38,8 ans en 2018.

En 2017, 194 000 **pacts civils de solidarité (Pacs)** ont été conclus, dont un peu plus de 7 000 entre des personnes de même sexe. Le nombre de Pacs conclus a progressé

rapidement depuis sa création en septembre 1999 jusqu'en 2010. Après un net recul en 2011, année d'aménagement de la fiscalité, les couples ne pouvant plus, depuis, signer trois déclarations de revenus différentes l'année de leur union, le Pacs progresse à nouveau chaque année. Depuis 1999, près de 4,3 millions de personnes se sont pacsées et plus de 1,3 million ont rompu le pacte auquel elles avaient souscrit. Ainsi, fin décembre 2017, 2,9 millions de personnes sont pacsées. En 2017, comme en 2016, les couples de même sexe choisissant de conclure un Pacs sont aussi nombreux que ceux qui se marient.

La baisse quasi continue du nombre de **divorces** prononcés par un juge enregistrée depuis le pic de 2005, année qui suit l'adoption de la loi visant à simplifier les procédures de divorce, s'était interrompue en 2015. En 2016, 128 000 divorces avaient été prononcés, dont 72 000 par consentement mutuel. En 2017, 90 600 divorces ont été prononcés par un juge, dont 33 500 par consentement mutuel. Cette baisse s'explique par le changement législatif concernant les divorces par consentement mutuel entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017. À partir de cette date, la convention établie par les époux et leurs avocats est enregistrée auprès d'un notaire, sauf si un enfant demande à être auditionné ; ce type de divorce ne nécessite donc plus de jugement. Ainsi, le nombre de jugements prononçant un divorce par consentement mutuel chute de moitié en 2017, entraînant une diminution des divorces prononcés par le juge aux affaires familiales. ■

### Définitions

**État matrimonial légal** : désigne la situation conjugale d'une personne au regard de la loi : célibataire, mariée, veuve, divorcée. Au recensement de la population, l'information collectée sur la situation conjugale mêle statut matrimonial légal, pacs et vie en couple de fait (concubinage, union libre).

**Pacte civil de solidarité (Pacs)** : contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Taux de divorce** : rapport du nombre de divorces prononcés dans l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Taux de nuptialité** : rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Divorce, état civil** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2018 – La fécondité baisse depuis quatre ans », *Insee Première* n° 1730, janvier 2019.
- « Références Statistiques Justice – Année 2017 », ministère de la Justice, décembre 2018.
- « 233 000 mariages célébrés en France en 2016 », *Insee Focus* n° 110, mars 2018.
- « Les Pacs à l'ouest, les mariages à l'est : une répartition des types d'unions différente selon les territoires », *Insee Première* n° 1682, janvier 2018.
- « Le recensement de la population évolue : de l'état matrimonial légal à la situation conjugale de fait », *Insee Analyses* n° 35, octobre 2017.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

## Mariages et nuptialité

Mariages <sup>1</sup> en milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.	État matrimonial antérieur des époux en % <sup>2</sup>		Âge moyen <sup>2</sup> au premier mariage en années	
		Femme céliba- taire	Homme céliba- taire	Femmes	Hommes

### France métropolitaine

1970	393,7	7,8	92,5	92,1	22,6	24,7
1980	334,4	6,2	88,5	87,5	23,0	25,1
1990	287,1	5,1	84,1	83,2	25,6	27,6
2000	297,9	5,0	82,4	81,5	28,0	30,2
2010	245,3	3,9	80,7	79,4	30,0	31,8
2016 (p)	226,6	3,5	81,0	80,2	31,2	32,9
2017 (p)	227,8	3,5	81,0	80,3	31,4	33,0
2018 (p)	229,0	3,5	...	...	...	...

### France<sup>3</sup>

2000	305,2	5,0	82,5	81,4	28,1	30,2
2010	251,7	3,9	80,8	79,4	30,0	31,8
2016 (p)	232,7	3,5	81,2	80,3	31,2	32,9
2017 (p)	233,9	3,5	81,2	80,2	31,4	33,0
2018 (p)	235,0	3,5	...	...	...	...

1. Le total des mariages en 2016 et 2017 et leur répartition par état matrimonial antérieur des époux sont définitifs. 2. Âge moyen calculé pour une génération fictive d'hommes et de femmes qui auraient à tout âge les taux de primo-nuptialité calculés l'année considérée. 3. France hors Mayotte pour 2000 et 2010 et France y c. Mayotte à partir de 2016.

Lecture : en 2017, 81,2 % des épouses se mariaient pour la première fois.  
Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

## Femmes déjà mariées à divers âges par génération

Génération	Pourcentage de femmes mariées à la fin de l'année ou elles atteignent l'âge indiqué					
	20 ans	22 ans	24 ans	30 ans	40 ans	50 ans
1948	31,1	56,6	72,3	86,2	89,9	90,9
1958	28,5	47,2	59,3	74,7	81,9	84,4
1968	7,0	17,2	29,3	54,3	67,8	71,6
1978	1,9	6,3	14,6	40,9	55,1	///
1988	1,3	3,7	8,2	24,0	///	///
1998	0,3	///	///	///	///	///

Champ : France métropolitaine.

Lecture : 1,3 % des femmes nées en 1988 étaient mariées à 20 ans.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

## Divorces et divortialité

	Année du jugement					
	2000	2005	2010	2014	2015	2016

Nombre de divorces<sup>1</sup> 116,7 155,3 133,9 123,5 123,7 128,0 90,6

Taux brut de divorces

pour 1 000 habitants 1,92 2,47 2,07 1,86 1,86 (p) 1,92 ...

1. Divorces prononcés par un juge pour l'année 2017.

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y c. Mayotte à partir de 2014.

Sources : Insee ; ministère de la Justice - SDSE.

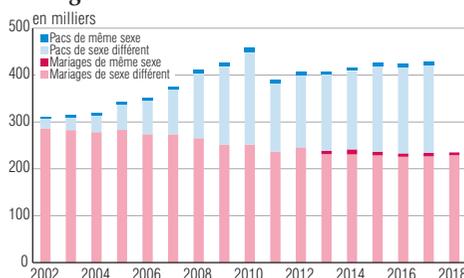
## Proportion de mariages déjà rompus suivant la durée et l'année du mariage

Année du mariage	Durée du mariage						
	0 an	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans
1970	17	3 638	9 661	15 224	20 011	23 679	26 145
1980	15	6 487	14 337	20 727	25 976	30 233	33 066
1990	21	8 229	17 825	25 462	31 558	36 199	///
2000	9	9 967	20 763	28 935	///	///	///
2010	47	8 917	///	///	///	///	///
2016	41	///	///	///	///	///	///

Champ : France métropolitaine. Lecture : pour 100 000 mariages célébrés en 1980, 33 066 ont été rompus avant 30 ans de mariage.

Sources : Insee ; ministère de la Justice - SDSE.

## Mariages et Pacs conclus de 2002 à 2018



Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2013 et y c. Mayotte à partir de 2014.  
Note : données 2018 non disponibles pour les Pacs et provisoires pour les mariages.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil ; ministère de la Justice - SDSE.

## État matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus

	2009	2012	2015 (r)	2016 (r)	2017 (p)	2018 (p)
Célibataire	37,6	38,6	40,0	40,4	40,9	41,3
Marié	47,4	46,2	44,0	43,5	42,9	42,5
Veuf	7,6	7,5	7,6	7,5	7,4	7,4
Divorcé	7,3	7,7	8,4	8,6	8,8	8,8

Champ : France hors Mayotte jusqu'en 2012 et y c. Mayotte à partir de 2015.  
Lecture : le 1<sup>er</sup> janvier 2018, parmi les personnes de 15 ans ou plus, 42,5 % sont mariés.

Note : âge en années révolues.

Source : Insee, estimations de population.

## Nuptialité et divortialité dans les pays de l'UE

	Taux de nuptialité		Taux de divorce	
	1980	2016	1980	2016
Allemagne	6,3	5,0	1,8	2,0
Autriche	6,2	5,1	1,8	1,8
Belgique	6,7	3,9	1,5	2,1
Bulgarie	7,9	3,8	1,5	1,5
Chypre	7,7	7,5	0,3	2,3
Croatie	7,2	4,9	1,2	1,7
Danemark	5,2	5,4	2,7	3,0
Espagne	5,9	3,7	///	2,1
Estonie	8,8	4,8	4,1	2,5
Finlande	6,1	4,5	2,0	2,5
France <sup>1,2</sup>	6,2	3,5	1,5	1,9
Grèce	6,5	4,6	0,7	1,0
Hongrie	7,5	5,3	2,6	2,0
Irlande <sup>3</sup>	6,4	4,8	///	0,7
Italie	5,7	3,4	0,2	1,6
Lettonie	9,8	6,6	5,0	3,1
Lituanie	9,2	7,4	3,2	3,1
Luxembourg	5,9	3,2	1,6	2,1
Malte	8,8	6,7	///	0,8
Pays-Bas	6,4	3,8	1,8	2,0
Pologne	8,6	5,1	1,1	1,7
Portugal	7,4	3,1	0,6	2,2
Rép. tchèque	7,6	4,8	2,6	2,4
Roumanie	8,2	6,8	1,5	1,5
Royaume-Uni <sup>4</sup>	7,4	4,4	2,6	1,8
Slovaquie	7,9	5,5	1,3	1,7
Slovénie	6,5	3,2	1,2	1,2
Suède	4,5	5,4	2,4	2,4

1. Source Insee pour les données relatives à la France, données 2016 provisoires. 2. France métropolitaine en 1980 et France hors Mayotte en 2016.

3. Donnée divortialité 2015. 4. Donnée nuptialité 2015.

Note : le divorce est autorisé en Espagne depuis 1981, en Irlande depuis 1995 et à Malte depuis 2011.

Source : Eurostat (extraction du 7 janvier 2019).

## Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

## Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

## Les clés des Tableaux de l'économie française

Titre de la double-page

Numéro du thème  
et de la double page

### 11.4 Prix à la consommation

Les mots ou expressions

en gras et en couleur  
sont définis plus bas  
ou dans la rubrique

« Définitions » en annexes

Une présentation

synthétique sur  
chaque double-page

Des définitions pour  
comprendre les concepts  
clés de la double page

Toutes les définitions  
sont regroupées dans  
la rubrique « Définitions »  
en annexes

Des publications  
téléchargeables gratuitement  
pour approfondir le sujet

Adresses des sites Internet  
à retrouver dans la rubrique  
« Adresses utiles » en annexes

Après une accélération en janvier 2017 à +1,3 %, le taux d'inflation mesuré par la variation sur un an de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** baisse progressivement jusqu'en juillet 2017 avant de remonter régulièrement au second semestre pour atteindre +1,2 %, fin 2017. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit globalement le même mouvement en France que dans l'ensemble de la zone euro. De même, l'indicateur d'**inflation sous-jacente**, qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales), remonte très lentement de février à décembre 2017, passant de +0,2 % à +0,6 % fin 2017.

En moyenne sur l'année, les prix à la consommation augmentent davantage en 2017 qu'en 2016 (+1,0 %, après +0,2 % entre 2015 et 2016) : l'inflation atteint ainsi un niveau supérieur à celui de 2013. Ce dynamisme reflète un vif rebond des prix de l'énergie et une accélération des prix de l'alimentation et du tabac. Seul un recul un peu plus prononcé des prix des produits manufacturés modère la hausse de l'inflation, alors que les prix des services croissent au même rythme qu'en 2016.

Après trois années de baisse consécutive, les prix des produits énergétiques sont en forte hausse en 2017 (+6,2 % en moyenne, après -2,8 %) en lien avec la fiscalité accrue sur les carburants en janvier 2017 et la remontée du cours moyen du Brent. Tous les prix des produits pétroliers rebondissent nettement :

combustibles liquides (+17,3 % en moyenne), gazole (+11,7 %) et essence (+5,8 %). Les prix du gaz participent aussi à la hausse de l'inflation énergétique (+4,6 %, après -7,6 % en 2016). En revanche, les prix de l'électricité ralentissent (+0,4 %, après +3,1 %).

En 2017, les prix des produits alimentaires (y compris boissons, alcoolisées ou non) augmentent plus rapidement qu'en 2016 (+1,0 % en moyenne, après +0,6 %), avec une nette accélération des prix des produits alimentaires hors produits frais. Après deux années de faible hausse, les prix du tabac augmentent davantage : +2,7 % entre 2016 et 2017 en lien avec le relèvement des taxes.

En 2017, les prix des produits manufacturés diminuent (-0,6 % en moyenne, après -0,5 % en 2016). Ceux des articles d'habillement et de chaussures sont stables. Le recul des prix des produits de santé se poursuit pour la quatrième année consécutive. Enfin, les prix des autres produits manufacturés baissent (-0,2 % en moyenne en 2017, après -0,1 %).

L'inflation dans les services est inchangée en 2017, à +1,0 %, comme en 2016. Les prix des services de transport rebondissent nettement (+2,0 %, après -1,5 %). Ceux des services de santé augmentent vivement à la suite de la revalorisation des tarifs de consultation (+1,3 %, après +0,2 %). En revanche, les prix des loyers, indexés sur les évolutions passées de l'inflation, ralentissent en 2017, comme chaque année depuis 2006, à l'exception de 2012. Quant aux prix des services de communication, ils se replient fortement, après trois années de hausse. ■

#### Définitions

**Indice des prix à la consommation (IPC)** : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1<sup>er</sup> quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

**Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente** : voir rubrique « Définitions » en annexes.

#### Pour en savoir plus

- « 2017 – Les niveaux des prix ont varié quasiment du simple au triple parmi les États membres de l'UE », *communiqué de presse n° 102*, Eurostat, juin 2018.
- « Indice des prix à la consommation – Moyennes annuelles 2017 », *Informations rapides n° 8*, Insee, janvier 2018.
- Séries chronologiques ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la collection « Insee Références »

Une orientation vers le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne, ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

Titre de la double-page

## Prix à la consommation 11.4

### Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2017

en % — Unité

Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 17/16		Fonction de consommation	Pondération <sup>1</sup>		Évolution 17/16	
	2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>		2017	Moyenne annuelle	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. <sup>2</sup>
<b>Ensemble (y c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>		Transport	1 451	3,1	2,8	
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 812</b>	<b>1,0</b>	<b>1,1</b>		Achats de véhicules	362	0,7	1,7	
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 435	1,1	1,4		Utilisation de véhicules personnels	801	4,5	3,9	
Produits alimentaires	1 311	1,1	1,5		Services de transport	288	2,0	1,1	
Boissons non alcoolisées	124	0,6	0,7		Communications	285	-4,2	-4,2	
Boissons alcoolisées et tabac	380	1,6	3,3		Services postaux	17	3,8	3,8	
Boissons alcoolisées	192	0,6	0,7		Matériel de téléphonie et de télécopie	43	-8,6	-5,0	
Tabac	188	2,7	6,0		Services de téléphonie et de télécopie	225	-4,0	-4,6	
Habillement et chaussures	447	0,1	0,0		Loisirs et culture	894	0,3	0,5	
Habillement	357	0,1	0,0		Équipements audio-visuels, photo et informatiques	138	-2,2	-1,2	
Chaussures y c. réparation	90	-0,2	-0,1		Autres biens durables (loisirs)	46	-1,4	1,5	
Logement, chauffage, éclairage	1 418	1,6	1,4		Autres articles et équip. de loisirs	242	-0,2	0,3	
Loyers d'habitation	629	0,2	0,2		Services récréatifs et culturels	309	1,1	1,2	
Entretien et réparation courante du log.	172	1,5	1,6		Presse, livres et papeterie	140	1,9	2,0	
Distribution d'eau et autres services	159	1,4	1,5		Voyages touristiques tout compris	19	1,7	-6,0	
Chauffage, éclairage	458	3,7	2,9		Éducation	4	1,2	0,6	
Mobilier, équip. ménager, entretien maison	530	-0,2	-0,1		Hôtellerie, cafés, restaurants	752	1,6	1,4	
Meubles, tapis, revêtements de sol	154	-0,2	0,0		Restauration et cafés	587	1,4	1,2	
Articles de ménage en textile	39	0,9	1,2		Services d'hébergement	165	2,4	2,0	
Appareils ménagers	87	-2,0	-2,2		Autres biens et services	1 341	1,1	1,2	
Verrerie, vaisselle, ustensiles de ménage	70	0,4	0,9		Soins personnels	278	0,3	0,2	
Outils pour la maison et le jardin	50	-0,5	0,0		Effets personnels (non définis ailleurs)	119	0,9	1,1	
Entretien courant de l'habitation	130	0,4	0,4		Protection sociale	485	0,9	1,0	
Santé	1 063	-0,2	0,5		Assurances	296	2,1	2,3	
Médicaments et produits pharmaceutiques	463	-2,0	-1,7		Services financiers	38	2,5	2,2	
Médecine non hospitalière	600	1,3	2,2		Autres services	125	0,9	1,1	

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
  2. Évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.
- Champ : France hors Mayotte, ensemble des ménages. Note : base 100 en 2015.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Quelques hausses et baisses de prix en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

HausSES		Baisses	
	17/16		17/16
Combustibles liquides	+ 11,1	Pommes de terre	-10,8
Gazole	+ 9,4	Forfaits touristiques	-6,0
Médecines généralistes	+ 7,8	Lumières	-5,4
Fruits frais	+ 6,7	Matériel de téléphonie et de télécopie	-5,0
Huiles et graisses	+ 7,4	Matériel de nettoyage	-5,0
Tabac	+ 6,0	Appareils de transformation d'aliments	-5,0
Esence	+ 5,3	Appareils de cuisson	-4,2
Hydrocarbures liquéfiés (butane, propane, etc.)	+ 5,1	Matériel de traitement de l'information	-3,9
Services postaux	+ 3,8	Appareils photo et caméras	-3,8
Journaux et publications périodiques	+ 3,8	Tapis et moquettes	-3,4

Des tableaux concernant la France y compris les Dom sauf indication contraire

- Champ : France hors Mayotte. Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

### Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1991 à 2017

par rapport à l'année précédente en %



Champ : France hors Mayotte. Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. L'indice est la moyenne arithmétique des 12 indices mensuels.  
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

### Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2017

glissement annuel de déc. à déc. en %

	17/16	17/16	
Allemagne	1,6	Lettonie	2,2
Autriche	2,3	Lituanie	3,8
Belgique	2,1	Luxembourg	1,6
Chypre	-0,4	Malte	1,3
Espagne	1,2	Pays-Bas	1,2
Estonie	3,8	Portugal	1,6
Finlande	0,5	Slovaquie	2,0
France	1,2	Slovénie	1,9
Grèce	1,0	<b>Zone euro</b>	<b>1,7</b>
Irlande	0,5	<b>UE</b>	<b>1,4</b>
Italie	1,0		

Note : évolution de l'indice de décembre 2017 par rapport à l'indice de décembre 2016.  
Source : Eurostat (extraction du 24 mai 2018).

Des données de cadrage européennes ou mondiales